

OFFRE DE MATIÈRES PREMIÈRES OPIACÉES ET DEMANDE D'OPIACÉS À DES FINS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES

Introduction

1. Conformément au mandat qui lui a été confié dans la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972¹ et dans les résolutions pertinentes du Conseil économique et social et de la Commission des stupéfiants, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) examine régulièrement les questions touchant à l'offre et à la demande d'opiacés utilisés à des fins licites et s'attache à assurer un équilibre durable entre les deux. La présente section contient une analyse de la situation actuelle reposant sur les données communiquées par les gouvernements².

2. L'analyse ci-après est fondée sur un examen des données concernant les matières premières opiacées ainsi que les opiacés fabriqués à partir de ces matières premières. Dans cette analyse, une distinction est établie entre, d'une part, les matières premières riches en morphine et les opiacés qui en sont dérivés et, d'autre part, les matières premières riches en thébaïne et les opiacés qui en sont dérivés, conformément à la méthodologie adoptée par l'OICS. La culture du pavot à opium riche en codéine est indiquée séparément dans le tableau 1 pour deux pays, mais elle est intégrée aux chiffres se rapportant au pavot à opium riche en morphine dans le tableau 2, pour le calcul de l'offre et de la demande totales, dans l'attente de la mise au point d'un système permettant de calculer les quantités correspondantes en équivalent codéine. On mesure l'offre mondiale de matières premières opiacées en se basant sur les chiffres de la production et des stocks, et on évalue la demande mondiale à partir des données relatives à l'utilisation totale de matières premières opiacées pour la fabrication de l'ensemble des opiacés (voir par. 23 ci-dessous). Les données concernant la consommation (y compris de préparations inscrites au Tableau III) et les stocks totaux d'opiacés sont aussi prises en considération, lorsqu'il y a lieu. L'utilisation d'opioïdes placés sous contrôle pour fabriquer des substances non placées sous contrôle n'est en revanche pas prise en compte.

3. La présente analyse vient compléter les observations sur les statistiques communiquées pour les différentes

matières premières opiacées tirées du pavot à opium (opium, paille de pavot et concentré de paille de pavot) et les opiacés qui en sont dérivés. Les lecteurs sont invités à consulter ces observations pour obtenir des informations plus approfondies sur l'évolution à long terme de la situation concernant les différentes substances (voir la deuxième partie ci-dessus). Dans la présente analyse, on s'intéresse surtout aux quatre dernières années pour lesquelles des données statistiques sont disponibles (2012 à 2015). Les chiffres de la production pour 2016 et 2017 sont basés sur les statistiques préliminaires et les évaluations communiquées par les principaux pays producteurs³, alors que les chiffres de la demande de matières premières opiacées et d'opiacés qui en sont dérivés se fondent sur les projections établies par l'OICS à partir des tendances observées par le passé et tiennent compte des évaluations pertinentes communiquées par les gouvernements.

4. Enfin, l'OICS examine les tendances de la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés et des opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans allant de 1996 à 2015. Cette analyse offre un éclairage sur l'évolution, au fil des ans, de la part relative des opiacés tirés du pavot à opium dans la consommation mondiale d'opioïdes.

Offre de matières premières opiacées

Culture du pavot à opium aux fins de l'extraction d'alcaloïdes

5. Le tableau 1 donne des informations sur la superficie des cultures de pavot à opium (*Papaver somniferum*) utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes dans les principaux pays producteurs, en distinguant, le cas échéant, les variétés riches en morphine, riches en thébaïne et riches en codéine. Lorsqu'elle existe, une évaluation de la superficie des cultures de ces trois types de matières premières est indiquée pour chaque année. Des données sur la superficie ensemencée et la superficie effectivement récoltée sont fournies pour toutes les années où elles sont disponibles.

¹Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 976, n° 14152.

²Il n'a pas été tenu compte dans cette analyse des données concernant la Chine et la République populaire démocratique de Corée, dont la production de matières premières opiacées est exclusivement destinée à la consommation intérieure. Il n'a pas non plus été tenu compte des données relatives à l'utilisation de l'opium saisi autorisée à des fins licites en République islamique d'Iran, ni de la demande d'opiacés dérivés de cet opium.

³Ces chiffres ont été ajustés, au besoin, en fonction de la teneur en alcaloïdes pouvant être extraits des matières premières en question au moyen d'un traitement industriel.

Tableau 1. Culture du pavot à opium riche en morphine, du pavot à opium riche en thébaïne et du pavot à opium riche en codéine, 2012-2017

(Superficie estimée confirmée par l'Organe international de contrôle des stupéfiants, superficie ensemencée et superficie récoltée, en hectares)

	2012	2013	2014	2015	2016 ^a	2017 ^b
Australie						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	15 960	11 100	11 008	15 080	11 410	8 160
Superficie ensemencée	11 194	12 407	8 890	8 509	8 348	
Superficie effectivement récoltée	8 352	11 484	7 210	6 947	7 403	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	12 390	12 000	17 600	9 700	7 375	4 650
Superficie ensemencée	12 191	16 139	14 015	9 867	4 491	
Superficie effectivement récoltée	11 559	15 399	12 135	9 104	4 054	
Pavot à opium riche en codéine^c						
Superficie estimée	—	—	2 900	5 220	662	1 210
Superficie ensemencée	—	—	2 549	5 652	712	
Superficie effectivement récoltée	—	—	2 117	4 447	688	
Pavot à opium riche en morphine, en thébaïne et en codéine						
Total, superficie estimée	28 350	23 100	31 508	30 000	19 447	14 020
Total, superficie ensemencée	23 385	28 546	25 454	24 028	13 551	
Total, superficie effectivement récoltée	19 911	26 883	21 462	20 498	12 145	
Espagne						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	10 000	10 100	9 742	9 790	10 020	9 108
Superficie ensemencée	8 762	8 700	8 521	2 867	7 721	
Superficie effectivement récoltée	8 762	8 700	8 521	2 867	7 721	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	2 000	3 800	4 306	4 551	5 980	4 796
Superficie ensemencée	3 572	3 574	5 201	4 518	4 717	
Superficie effectivement récoltée	3 572	3 574	5 201	4 518	4 717	
Pavot à opium riche en morphine et en thébaïne						
Total, superficie estimée	12 000	13 900	14 048	14 341	16 000	13 904
Total, superficie ensemencée	12 334	12 274	13 722	7 385	12 438	
Total, superficie effectivement récoltée	12 334	12 274	13 722	7 385	12 438	
France						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	11 000	11 000	11 000	8 700	5 895	5 490
Superficie ensemencée	8 960	10 625	9 900	8 827	7 140	
Superficie effectivement récoltée	8 680	10 209	9 060	8 450	6 780	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	2 000	2 000	2 000	—	945	2 230
Superficie ensemencée	1 210	900	950	—	1 837	
Superficie effectivement récoltée	1 190	741	908	—	1 820	
Pavot à opium riche en codéine^c						
Superficie estimée	—	—	2 050	3 000	3 500	—
Superficie ensemencée	—	—	2 050	2 994	1 113	
Superficie effectivement récoltée	—	—	1 859	2 827	875	

Tableau 1. (suite)

	2012	2013	2014	2015	2016 ^a	2017 ^b
Pavot à opium riche en morphine, en thébaine et en codéine						
Total, superficie estimée	13 000	13 000	15 050	11 700	10 340	7 720
Total, superficie ensemencée	10 170	11 525	12 900	11 821	10 090	
Total, superficie effectivement récoltée	9 870	10 950	11 827	11 277	9 475	
Hongrie						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	9 500	11 800	8 500	11 000	7 300	13 800
Superficie ensemencée	10 005	7 008	6 534	6 085	5 600	
Superficie effectivement récoltée	3 929	2 600	5 560	5 302	3 530	
Pavot à opium riche en thébaine						
Superficie estimée	3 000	5 100	—	2 500	2 500	400
Superficie ensemencée	3 351	3 252	—	24	20	
Superficie effectivement récoltée	911	1 300	—	24	20	
Pavot à opium riche en morphine et en thébaine						
Total, superficie estimée	12 500	16 900	8 500	13 500	9 800	14 200
Total, superficie ensemencée	13 356	10 260	6 534	6 109	5 620	
Total, superficie effectivement récoltée	4 840	3 900	5 560	5 326	3 550	
Inde						
Pavot à opium riche en morphine						
Total, superficie estimée	21 220	5 240	5 893	16 000	6 900	10 900
Total, superficie ensemencée	16 021	5 859	5 794	6 172	5 250	
Total, superficie effectivement récoltée	12 092	5 619	5 329	5 422	1 050	
Turquie						
Pavot à opium riche en morphine						
Total, superficie estimée ^d	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	73 200
Total, superficie ensemencée	37 252	36 576	39 976	66 912	52 108	
Total, superficie effectivement récoltée	13 511	32 277	26 621	61 591	29 922	

Note: Un champ en rouge signifie que l'évaluation totale correspondante, pour le pavot à opium riche en morphine, le pavot à opium riche en thébaine ou le pavot à opium riche en codéine, a été dépassée. Les chiffres qui ne sont pas basés sur des rapports officiels (formulaire B et formulaire C) sont en italique.

^aLes chiffres correspondant aux superficies ensemencées et aux superficies effectivement récoltées pour 2016 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^bLes chiffres pour 2017 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres correspondant à la superficie des cultures de pavot à opium riche en morphine en Australie et en France tiennent compte des cultures d'une variété de pavot à opium riche en codéine. En raison de l'augmentation de la culture du pavot à opium riche en codéine, ces données sont présentées séparément après 2014.

^dEstimation de la superficie maximale disponible pour les cultures.

Morphine

6. En 2015, la superficie ensemencée en pavot à opium riche en morphine dans les principaux pays producteurs a diminué par rapport à 2014 en Australie, en Espagne, en France et en Hongrie mais a augmenté en Turquie. Dans ce dernier pays, la superficie effectivement récoltée a plus que doublé en 2015, tandis qu'elle a reculé d'environ 4 % en Australie, 7 % en France et 5 % en Hongrie par

rapport à l'année précédente; en Espagne, elle a reculé de 66 %. L'Inde est le seul pays producteur d'opium visé par la présente analyse. Après avoir été réduite de 75 % en 2013, la culture du pavot à opium est restée quasiment stable dans ce pays en 2014 et 2015, la superficie effectivement récoltée ayant atteint 5 422 hectares cette dernière année. La superficie totale ensemencée en pavot à opium riche en morphine dans les principaux pays producteurs a représenté 76 % de la superficie totale estimative.

7. Les données préliminaires pour 2016 révèlent une baisse de 15 % de la superficie estimative du pavot à opium riche en morphine récolté dans les principaux pays producteurs, évolution qui peut s'expliquer par la diminution de la superficie effectivement récoltée attendue en France (baisse de 20 %) et en Hongrie (baisse de 33 %). Pour 2017, les évaluations des superficies consacrées à la culture de cette variété de pavot prévoient une augmentation par rapport à 2016 en Hongrie, en Inde et en Turquie et une diminution en Australie, en Espagne et en France.

Thébaïne

8. En 2015, la culture du pavot à opium riche en thébaïne, exprimée en hectares récoltés, a diminué de 25 % en Australie et de 13 % en Espagne. La France n'en a pas cultivé cette année-là. La superficie effectivement récoltée en Hongrie ne couvrait que 24 hectares du fait que la culture y avait été interrompue en 2014. En 2015, la superficie totale ensemencée dans les principaux pays producteurs a représenté 86 % de la superficie totale estimative.

9. En 2016, la culture du pavot à opium riche en thébaïne, exprimée en hectares récoltés, devrait diminuer de 55 % en Australie et rester au même niveau en Espagne et en Hongrie. En revanche, après une interruption en 2015, la France devrait recommencer à cultiver cette variété de pavot en 2016. En 2017, l'Australie, l'Espagne et la Hongrie devraient diminuer la superficie cultivée, tandis que la France devrait l'augmenter. En ce qui concerne la Hongrie, les évaluations pour 2017 prévoient 400 hectares de culture.

Codéine

10. La superficie de pavot à opium riche en codéine effectivement récoltée en 2015 a plus que doublé en Australie et augmenté de 52 % en France par rapport à l'année précédente. L'Australie et la France, qui sont les seuls des principaux pays producteurs à cultiver cette variété, devraient l'une comme l'autre enregistrer une réduction des cultures en 2016. La France n'a pas communiqué d'estimation pour 2017, tandis que l'Australie prévoit une augmentation.

Noscapine

11. Une augmentation de la culture du pavot à opium riche en noscapine dans certains pays producteurs a récemment été signalée. La noscapine n'est pas placée sous contrôle international. Les quantités d'opiacés placés sous contrôle international qui sont issus de cette variété de pavot ont été prises en compte dans l'analyse de l'offre de matières premières opiacées et de la demande d'opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques. En 2015, la Hongrie était le seul

pays à avoir signalé la culture de cette variété⁴, et la superficie effectivement récoltée s'y établissait à 592 hectares. En 2016, la superficie ensemencée devait être de 370 hectares en France et de 1 910 hectares en Hongrie. Selon les estimations fournies, elle devrait passer en 2017 à 780 hectares en France et à 3 300 hectares en Hongrie.

Production de matières premières opiacées

12. Les tableaux 2 et 3 présentent un aperçu de la production mondiale et de la demande de matières premières opiacées riches en morphine et riches en thébaïne, respectivement, pour la période 2012-2017. Comme les années précédentes, la production effective de matières premières opiacées en 2016 et 2017 pourrait sensiblement différer des évaluations, en raison de divers facteurs, notamment des conditions météorologiques.

Morphine

13. La production totale de matières premières opiacées riches en morphine des principaux pays producteurs a atteint 586 tonnes⁵ équivalent morphine en 2015 (voir tableau 2). La France, avec 168 tonnes, est demeurée le principal producteur en 2015, suivie de l'Australie, la Turquie, l'Inde et l'Espagne, dans l'ordre décroissant. La France a assuré 29 % de la production mondiale exprimée en équivalent morphine.

14. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait s'établir à quelque 566 tonnes équivalent morphine en 2016. Sur cette quantité, la paille de pavot représentera 561 tonnes (99 %) et l'opium 5 tonnes (1 %). En 2016, les principaux producteurs seront l'Australie (29 % de la production totale), suivie de l'Espagne (28 %), de la France (19 %) et de la Turquie (11 %); ensemble, ces quatre pays devraient fournir environ 87 % de la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine.

15. Selon les informations communiquées par les gouvernements des principaux pays producteurs dans le formulaire B pour 2017, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait atteindre 669 tonnes équivalent morphine en 2017, principalement en raison des évaluations en hausse de l'Espagne, de la Hongrie, de l'Inde et de la Turquie.

⁴En 2015, la production de pavot à opium riche en noscapine était de 257 tonnes en Hongrie.

⁵L'analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en morphine, mais tient aussi compte de la morphine contenue dans le pavot à opium riche en thébaïne ainsi que dans le pavot à opium riche en codéine, lorsqu'il y a lieu.

Tableau 2. Matières premières opiacées riches en morphine: production, demande, différence entre les deux^a et stocks, en tonnes équivalent morphine, 2012-2017

	2012	2013	2014	2015	2016 ^b	2017 ^c
Australie						
Production	174	190	176	152	163	152
Espagne						
Production	83	83	87	33	156	167
France						
Production	92	101	119	168	109	67
Hongrie						
Production	9	7	15	22	20	92
Inde						
Production	83	44	31	37	5	50
Turquie						
Production	14	67	43	98	65	96
Autres pays						
Production	22	24	63	76	48	45
(1) Production totale	477	516	534	586	566	669
Demande						
Opium	59	57	49	30	35 ^d	40 ^d
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	397	395	422	407	435 ^d	440 ^d
(2) Demande totale de matières premières opiacées	456	452	471	437	470^d	480^d
(3) Demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques^e	415	373	416	410	420^d	420^d
Différence (1) moins (2)	21	64	63	149	96^d	189^d
Différence (1) moins (3)	62	143	118	176	146^d	249^d
Stocks						
Opium	132	97	77	77
Paille de pavot	241	321	277	484
Concentré de paille de pavot	110	128	141	185
Total des stocks de matières premières opiacées	483	546	495	746	842	1 031
Total des stocks de tous les opiacés	428	509	574	558

Note: Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en morphine, voir le paragraphe 28.

^bLes chiffres pour 2016 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2017 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^dÉvaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

^eÀ l'exclusion de la demande de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

Tableau 3. Matières premières opiacées riches en thébaine: production, demande, différence entre les deux^a et stocks, en tonnes équivalent thébaine, 2012-2017

	2012	2013	2014	2015	2016 ^b	2017 ^c
Australie						
Production	231	312	268	172	173	133
Espagne^d						
Production	31	34	77	33	100	184
France^d						
Production	14	9	12	6	22	36
Hongrie						
Production	3	4	2	0	1	7
Inde						
Thébaine extraite de l'opium	8	4	3	4	1	5
Autres pays						
Thébaine extraite de la paille de pavot (M)	1	1	1	1	1	1
(1) Production totale	288	364	363	216	298	366
Demande						
Opium	6	6	5	3	6 ^e	6 ^e
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	255	229	197	180	204 ^e	214 ^e
(2) Demande totale de matières premières opiacées	261	235	202	183	210^e	220^e
(3) Demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques^f	124	108	151	151	160^e	170^e
Différence (1) moins (2)	27	129	161	33	88^e	146^e
Différence (1) moins (3)	164	256	212	65	138^e	196^e
Stocks						
Opium	13	10	8	8
Paille de pavot	81	160	127	112
Concentré de paille de pavot	89	95	152	154
Total des stocks de matières premières opiacées	183	265	287	274	362	508
Total des stocks de tous les opiacés	225	233	225	241

Note: Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en thébaine, voir le paragraphe 29.

^bLes chiffres pour 2016 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2017 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^dEn Espagne et en France, de grandes quantités de thébaine sont extraites de la paille de pavot riche en morphine, en sus de celles tirées de la paille de pavot riche en thébaine.

^eÉvaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

^fÀ l'exclusion de la demande de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

Thébaïne

16. En 2015, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne était de 216 tonnes⁶ équivalent thébaïne (voir tableau 3), l'Australie ayant fourni environ 80 % de la production mondiale totale, l'Espagne 15 %, la France 3 %, et l'Inde environ 2 %. La même année, la production a diminué dans presque tous les principaux pays producteurs, avec des baisses de 36 % en Australie, de 50 % en France et de 57 % en Espagne. Après une interruption en 2014, la Hongrie n'a cultivé que 24 hectares en 2015. En Inde, la quantité de thébaïne directement extraite de l'opium a légèrement augmenté, passant de 3 tonnes en 2014 à 4 tonnes en 2015.

17. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait passer à environ 298 tonnes équivalent thébaïne en 2016 en raison de l'augmentation prévue en Espagne et en France. L'Australie, l'Espagne et la France devraient assurer environ 99 % de la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne en 2016.

18. La production de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait augmenter en 2017 pour s'établir à 366 tonnes, principalement du fait de la hausse prévue en Espagne et en France (84 et 64 % respectivement), ainsi que de l'augmentation de la thébaïne provenant de la culture de pavot à opium en Inde.

Stocks mondiaux de matières premières opiacées et d'opiacés dérivés de ces matières premières

Morphine

19. Comme le montre le tableau 2, les stocks de matières premières opiacées riches en morphine (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) s'élevaient à environ 746 tonnes équivalent morphine à la fin de 2015. Ils étaient considérés comme suffisants pour couvrir pendant 19 mois, à son niveau prévu pour 2016, la demande mondiale des fabricants. En 2015, la France était le pays qui détenait les stocks les plus importants de matières premières opiacées (184 tonnes équivalent morphine, principalement sous forme de paille de pavot et de concentré de paille de pavot), suivie de l'Australie (105 tonnes), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (96 tonnes), de l'Espagne (92 tonnes), de la Turquie (82 tonnes), de l'Inde (69 tonnes, entièrement sous forme d'opium), des États-Unis d'Amérique (42 tonnes) et de la Slovaquie (41 tonnes). À

⁶L'analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en thébaïne, mais tient compte aussi de la thébaïne contenue dans le pavot à opium riche en morphine, lorsqu'il y a lieu.

eux huit, ces pays détenaient 95 % des stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine. Les stocks restants étaient détenus par d'autres pays producteurs et des pays importateurs de matières premières opiacées.

20. À la fin de 2015, les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de matières premières riches en morphine, détenus principalement sous forme de codéine et de morphine (558 tonnes équivalent morphine), étaient suffisants pour répondre à la demande mondiale pendant 16 mois environ. D'après les données communiquées par les gouvernements, les stocks totaux d'opiacés et de matières premières opiacées sont pleinement suffisants pour satisfaire la demande d'opiacés dérivés de la morphine à des fins médicales et scientifiques.

Thébaïne

21. Les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) ont diminué pour s'établir à quelque 274 tonnes équivalent thébaïne à la fin de 2015. Ces stocks sont suffisants pour répondre pendant environ 16 mois à la demande mondiale des fabricants, au niveau attendu pour 2016 (voir le tableau 3). L'Australie et les États-Unis détenaient environ 83 % du total mondial en 2015, les stocks restants étant détenus par des pays producteurs de plus petites quantités et des pays importateurs.

22. Les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de matières premières riches en thébaïne (oxycodone, thébaïne et, en petite quantité, oxymorphone) ont augmenté pour atteindre 241 tonnes équivalent thébaïne à la fin de 2015, quantité suffisante pour satisfaire la demande mondiale à des fins médicales et scientifiques pendant 18 mois environ.

Demande d'opiacés

23. Comme il est indiqué ci-dessous, l'OICS mesure la demande d'opiacés de deux façons, en se fondant: *a*) sur l'utilisation des matières premières opiacées, pour tenir compte de la demande des fabricants; et *b*) sur la consommation mondiale à des fins médicales et scientifiques de l'ensemble des opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961⁷.

⁷Avant 2003, l'OICS mesurait la demande mondiale en se fondant uniquement sur la consommation mondiale, exprimée en équivalent morphine, des principaux opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961. Le recours à cette méthode approximative ne permettait toutefois pas de prendre en considération les éléments suivants: *a*) demande de stupéfiants dont l'usage est moins courant; *b*) demande de substances qui, tout en n'étant pas placées sous contrôle au titre de la Convention de 1961, sont fabriquées à partir de matières premières opiacées et sur la consommation desquelles l'OICS ne dispose pas de données; et *c*) fluctuations de l'utilisation des matières premières dues à une évolution du marché anticipée par les fabricants en ce qui concerne, notamment, les ventes d'opiacés, la variation du prix des matières premières ou des opiacés, etc.

Demande de matières premières opiacées émanant des fabricants, mesurée à partir de l'utilisation des matières premières

24. En 2015, la demande mondiale de matières premières opiacées riches en morphine a diminué, atteignant 437 tonnes équivalent morphine en raison de la diminution de la demande d'opium et de paille de pavot. Toutefois, elle devrait augmenter à nouveau en 2016 et 2017, pour atteindre 470 et 480 tonnes, respectivement.

25. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne émanant des fabricants est en baisse depuis 2012, probablement en raison des restrictions sur les médicaments soumis à prescription mises en place aux États-Unis, qui constituent le marché principal. La demande totale a continué de diminuer et a été ramenée de 202 tonnes équivalent thébaïne en 2014 à 183 tonnes en 2015. Elle devrait augmenter pour atteindre 210 tonnes équivalent thébaïne en 2016 puis 220 tonnes en 2017.

Demande d'opiacés, exprimée en quantités consommées

26. La figure I présente la consommation, ventilée par principaux stupéfiants et exprimée en équivalent morphine, des opiacés dérivés de la morphine, dont la codéine et l'hydrocodone sont les plus consommés. La demande mondiale d'opiacés dérivés de la morphine a légèrement reculé, de 416 tonnes équivalent morphine en 2014 à 410 tonnes en 2015.

27. La demande d'opiacés dérivés de la thébaïne, concentrée principalement aux États-Unis, a fortement augmenté depuis la fin des années 90. La demande mondiale de ce type d'opiacés est restée au même niveau que l'année précédente, se situant à 151 tonnes en 2015. Elle devrait croître ces prochaines années, en partie parce que la consommation devrait augmenter dans des pays autres que les États-Unis. À l'échelle mondiale, la demande devrait s'élever à quelque 160 tonnes équivalent thébaïne en 2016 et 170 tonnes en 2017.

Différence entre l'offre et la demande de matières premières opiacées

Morphine

28. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine dépasse la demande mondiale depuis 2009. Les stocks se sont donc accrus, malgré quelques fluctuations. En 2015, ils ont atteint 746 tonnes équivalent morphine, ce qui suffisait pour répondre à la

Figure I. Consommation de morphine et d'opiacés qui en sont dérivés, en tonnes équivalent morphine, 2012-2015

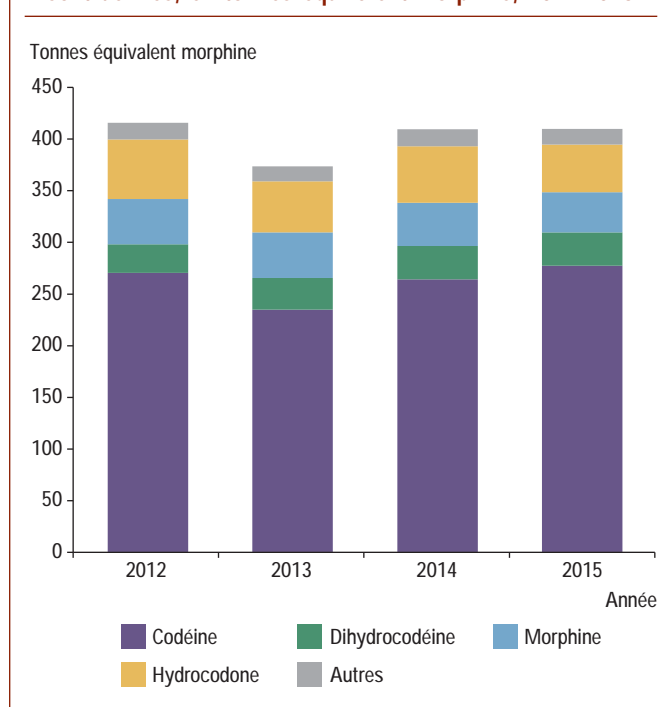
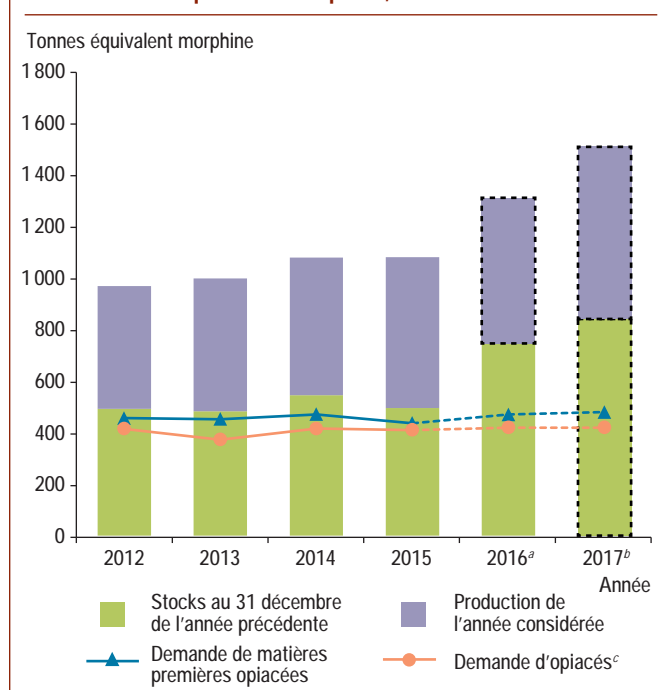


Figure II. Offre et demande de matières premières opiacées riches en morphine, en tonnes équivalent morphine, 2012-2017



^aLes données relatives à la production et à la demande pour 2016 sont fondées sur des données préliminaires (pointillés) communiquées par les gouvernements.

^bLes données pour 2017 sont fondées sur les évaluations (pointillés) communiquées par les gouvernements.

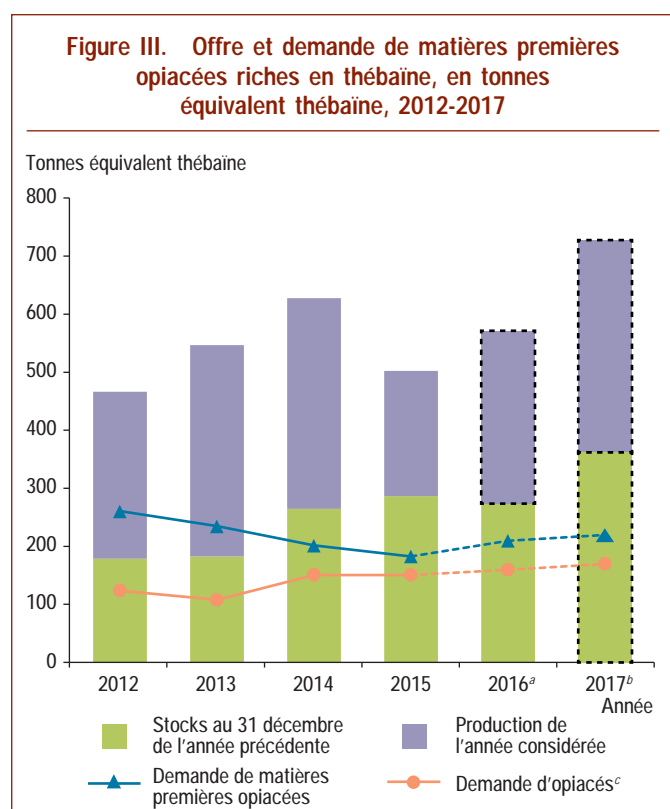
^cÀ l'exclusion des substances qui ne sont pas visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972

demande mondiale prévue pendant environ 19 mois (voir fig. II)⁸. En 2016, la production mondiale devrait de nouveau être supérieure à la demande mondiale, si bien que les stocks mondiaux continueront d'augmenter en 2017. Ces derniers devraient atteindre 842 tonnes à la fin de 2016, soit l'équivalent d'environ 21 mois de la demande mondiale à son niveau prévu pour 2017 (les données permettant d'établir des prévisions complètes ne sont cependant pas toutes disponibles). Les pays producteurs ont indiqué qu'ils prévoyaient d'augmenter la production en 2017. À la fin de cette année-là, les stocks devraient atteindre environ 1 031 tonnes, quantité suffisante pour répondre pendant plus d'un an à la demande mondiale prévue. L'offre mondiale (stocks et production) de matières premières opiacées riches en morphine restera amplement suffisante pour satisfaire la demande mondiale.

Thébaïne

29. En 2015, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne a de nouveau excédé la demande. Cependant, l'écart entre la production et la

⁸Compte tenu de la nouvelle présentation, les figures II et III ne sont pas directement comparables aux figures II et III des publications techniques des années antérieures à 2008.



^aLes données relatives à la production et à la demande pour 2016 sont fondées sur des données préliminaires (pointillés) communiquées par les gouvernements.

^bLes données pour 2017 sont fondées sur les évaluations (pointillés) communiquées par les gouvernements.

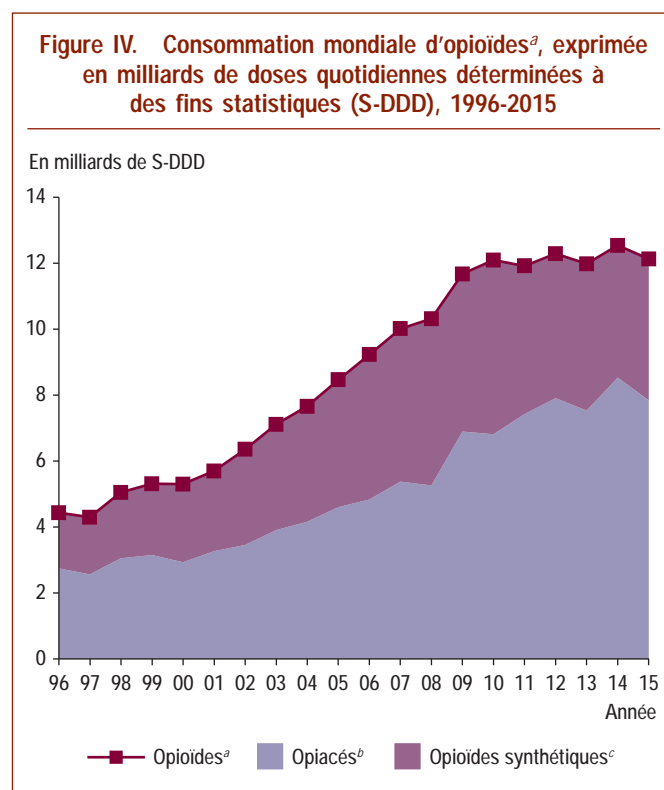
^cÀ l'exclusion des substances qui ne sont pas visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

demande s'est réduit et a conduit à une diminution des stocks (274 tonnes) à la fin de 2015. Ces stocks permettraient de couvrir la demande mondiale pendant 16 mois (voir fig. III). La production devrait augmenter en 2016 et en 2017. Fin 2016, les stocks mondiaux atteindront probablement 362 tonnes, quantité suffisante pour satisfaire la demande mondiale pendant environ 20 mois et, fin 2017, ils pourraient s'établir à 508 tonnes, quantité suffisante pour satisfaire celle-ci pendant plus d'un an. L'offre mondiale (stocks et production) sera plus que suffisante pour répondre à la demande mondiale en 2016 et en 2017.

Évolution des niveaux de consommation d'opioïdes

30. La figure IV présente les niveaux de consommation mondiale d'opiacés et d'opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans comprise entre 1996 et 2015. Elle prend en compte les données relatives à la buprénorphine et à la pentazocine, opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention sur les substances psychotropes de 1971⁹. Pour permettre l'agrégation des données relatives à la consommation de substances de puissances différentes, les niveaux

⁹Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.



^aOpioïdes: opiacés et opioïdes synthétiques.

^bY compris la buprénorphine, opiacé placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.

^cY compris la pentazocine, opioïde de synthèse placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.

de consommation sont exprimés en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques¹⁰.

31. Au cours des 20 dernières années, la consommation mondiale d'opioïdes a plus que triplé. La part de la consommation d'opiacés dans la consommation totale d'opioïdes est passée de 62 % en 1996 à 51 % en 2008. Après avoir atteint un niveau record de 68 % en 2014, elle

¹⁰Voir les notes explicatives afférentes aux tableaux XIV.1.a-i, XIV.2 et XIV.3 concernant les doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques et la méthode utilisée pour calculer les niveaux de consommation; voir également le tableau XIV.3 pour de plus amples informations sur l'évolution des niveaux de consommation.

a légèrement diminué pour s'établir à 65 % en 2015. La part des opioïdes synthétiques, utilisés pour les mêmes indications que les opiacés, est donc passée de 38 % en 1996 à 49 % en 2008. Elle a atteint 35 % en 2015, contre 32 % en 2014. Entre 2012 et 2015, la part relative des opiacés et des opioïdes synthétiques dans la consommation s'est stabilisée autour de 65 % en moyenne pour les premiers et de 35 % pour les seconds. Selon la tendance générale, la demande d'opiacés devrait augmenter dans l'avenir, mais il est difficile d'établir clairement si la part de ceux-ci dans la consommation totale d'opioïdes augmentera ou diminuera par rapport à celle des opioïdes synthétiques.